

Décision

Générale

colonial

Décision n° 205-117-1906 chargeant M. Lassaigne, Commis des Affaires Indigènes, des fonctions de Chef du Bureau des Finances.

n° 205-117-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juillet 1906

Numéro JO
n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro
1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

et sur la proposition du Secrétaire Général, M. Lassaigne, commis de 1re classe des Affaires Indigènes, remplira à compter du 13 juillet 1906, les fonctions de Chef du Bureau des Finances.